



COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

**Jeudi 15 octobre 2020 de 10 h 30 à 12 h
Maison des Associations – 27 bis Place de la Fédération - 63200 Riom
Salle Attiret de Mannevil – 3^{ème} étage**

Ordre du jour

CDAC 143 : Demande de création par transfert (magasin actuel de 800 m² de surface de vente, situé 25 rue de la Rochelle à Lempdes) et agrandissement de 607 m² de la surface de vente d'un supermarché « LIDL », portant la surface de vente totale du magasin à 1 407 m², 79 avenue de l'Europe sur la commune de Lempdes (63370)

Déroulé

De 10 h 30 à 10 h 40	Accueil des membres et vérification du quorum
De 10 h 40 à 10 h 55	<u>Rapporteur</u> : Aurélien DE DONNO – Direction Départementale des Territoires Présentation des conclusions du rapport d'instruction et avis
De 10 h 55 à 11 h 10	<u>Rapporteurs</u> : Chambres consulaires du Puy-de-Dôme Présentation de la situation du tissu économique dans la zone de chalandise pertinente et de l'impact du projet sur le tissu économique
De 11 h 10 à 11 h 30	Entrée et exposé du ou des pétitionnaires
De 11 h 30 à 11 h 50	Observations et débat des membres de la commission
De 11 h 50 à 12 h	Vote, dépouillement et annonce de l'avis